



Métropoles

20 | 2017

Promoteurs immobiliers, bailleurs sociaux,
collectivités locales

Recension croisée de : Andrej Holm, *Wir bleiben alle ! Gentrifizierung – Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung*, Unrast, 2010 ; et Andrej Holm, *Mietenwahnsinn. Warum Wohnen immer teurer wird und wer davon profitiert*, Knauer, 2014.

Thomas Chevallier



Éditeur

ENTPE - École Nationale des Travaux
Publics de l'État

Édition électronique

URL : <http://metropoles.revues.org/5483>

ISSN : 1957-7788

Référence électronique

Thomas Chevallier, « Recension croisée de : Andrej Holm, *Wir bleiben alle ! Gentrifizierung – Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung*, Unrast, 2010 ; et Andrej Holm, *Mietenwahnsinn. Warum Wohnen immer teurer wird und wer davon profitiert*, Knauer, 2014. », *Métropoles* [En ligne], 20 | 2017, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 07 juillet 2017. URL : <http://metropoles.revues.org/5483>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2017.



Métropoles est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Recension croisée de : Andrej Holm,
*Wir bleiben alle ! Gentrifizierung –
Städtische Konflikte um Aufwertung
und Verdrängung*, Unrast, 2010 ; et
Andrej Holm, *Mietenwahnsinn.
Warum Wohnen immer teurer wird und
wer davon profitiert*, Knauer, 2014.

Thomas Chevallier

RÉFÉRENCE

Andrej Holm, *Wir bleiben alle ! Gentrifizierung – Städtische Konflikte um Aufwertung und Verdrängung*, Unrast, 2010

Andrej Holm, *Mietenwahnsinn. Warum Wohnen immer teurer wird und wer davon profitiert*, Knauer, 2014.

- 1 Andrej Holm, sociologue à l'université Humboldt de Berlin, collaborateur scientifique au département de sociologie urbaine et régionale jusqu'à une date récente, est par ailleurs proche de la scène berlinoise des mouvements sociaux de locataires et des initiatives citoyennes ou des initiatives de quartier mobilisés contre la gentrification, l'augmentation des loyers et le refoulement (« *Verdrängung* ») des habitants précarisés en

dehors des quartiers de centres urbains. Il a écrit deux ouvrages courts qui croisent vulgarisation et prise de parti politique, dont cet article propose une recension croisée :

- *Wir Bleiben Alle !* (Nous resterons tous !) *Gentrification – conflits urbains autour de la revalorisation et du refoulement* (2010) (WBA) qui tente d'expliquer les processus de gentrification, ses conséquences et les modes de résistance existants ;
- *Mietenwahnsinn* (L'aberration des loyers). *Pourquoi le logement devient toujours plus cher et qui en profite* (2014) (MW) traitant, lui, des mécanismes de marchandisation du logement et des pratiques et politiques qui les alimentent.

- 2 À travers leurs titres, mais aussi par un style tantôt scandalisé, tantôt ironique, ces ouvrages tracent une voie intermédiaire entre le scientifique et le politique, ils donnent à voir un sociologue qui arme et mobilise ses lecteurs, qui s'adresse plus à des citoyens locataires menacés qu'à des étudiants ou des intellectuels. Dans cette recension croisée, nous verrons d'abord comment Holm rend compte, surtout pour le cas de l'Allemagne, des logiques contemporaines de marchandisation du logement (1) et de gentrification-refoulement des classes populaires (2), puis de la complicité de la politique institutionnelle vis-à-vis de ces processus (3). Une dernière partie illustrera, à partir du cas du sociologue Andrej Holm à Berlin, quelles formes peuvent prendre l'engagement du sociologue dans les sphères publique et politique (4).

Logiques et pratiques de marchandisation du logement

- 3 La première partie de MW est consacrée à l'explication des processus et pratiques par lesquels le logement devient une marchandise, et des principes du marché immobilier à l'heure du néolibéralisme. Holm commence par expliquer que le marché du logement est en lui-même « imparfait » parce qu'il manque de transparence, s'adapte difficilement, est tributaire des préférences personnelles, et est caractérisé par son « aveuglement social » (MW, p. 35).
- 4 « Comment fait-on des bénéfices avec le logement ? » (MW, p. 53). Les loyers sont une rente pour les propriétaires privés, mais Holm explique le principe de « la ruée vers l'or » (MW, p. 54), soit comment les petites rentes deviennent de plus en plus rares et par quelles pratiques les propriétaires cherchent à maximiser leurs bénéfices. En Allemagne, le droit des locataires est au premier abord protecteur pour les locataires : les baux sont à durée illimitée et l'augmentation des loyers est limitée à 15 % en quatre ans, ce qui, explique Holm, n'est pas assez pour les propriétaires, surtout lorsque ceux-ci sont des investisseurs qui achètent des logements pour chercher ensuite à en maximiser les bénéfices tirés. Or, pour dépasser cette limite de 15 % et maximiser les bénéfices, certaines possibilités s'offrent aux propriétaires, auxquelles correspondent des mauvaises pratiques dont Holm nous décrit les tenants et aboutissants par des exemples réels. La modernisation du logement (ajout de balcons, de deuxièmes toilettes, de baignoire, modernisation énergétique) contraint le locataire à soit accepter et payer plus cher, soit refuser et donc quitter le logement. Il en va de même pour la vente du logement à un propriétaire occupant : le locataire est prioritaire pour l'achat, sous réserve d'en avoir les moyens... Enfin, le changement de locataire et la signature d'un nouveau bail donnent le droit à une augmentation plus franche du loyer. Holm nous livre des récits de mauvaises pratiques comme celles des « congés pour modernisation fictive », par lesquelles

d'anciens locataires trouvent le logement dont ils ont été congédiés ou sont en cours de l'être sur un site internet d'annonces immobilières, sans aucune des modernisations notifiées dans leur congé (MW, p. 75).

- 5 Holm tente également d'expliquer le phénomène actuel qui s'est imposé, notamment en Allemagne depuis les années 2000, et surtout depuis la crise des *subprimes* en 2008, de « financiarisation » de l'économie du logement. En effet, depuis cette crise, les acteurs de l'investissement auraient compris que le logement représentait un bien immuable, dans lequel il était sûr d'investir et dont il est possible de tirer des bénéfices importants – Holm parle de « l'or-béton ». Ainsi, il est de plus en plus fréquent que des fonds d'investissement, notamment étrangers, rachètent en Allemagne des immeubles, parfois des lots d'immeubles, et souvent de logements sociaux¹.
- 6 Et lorsqu'il n'y a pas d'espoir d'augmenter les loyers, par exemple pour des logements de faible qualité comme les logements sociaux, l'autre stratégie est de diminuer les dépenses, ce qui conduit les nouveaux bailleurs à laisser se délabrer leurs nouvelles acquisitions, à limiter les dépenses liées à la gestion au strict minimum, et surtout à les concentrer sur les services d'encaissement des loyers et de recours juridique pour non-paiement. Certains mettent en place des *hotlines*, les locataires ne trouvant alors plus d'interlocuteurs pour leurs problèmes quotidiens².

Logiques de la gentrification et du refoulement socio-spatial

- 7 Principalement dans WBA, mais aussi un peu dans MW, Holm explique les mécanismes de la gentrification. Il revient sur les logiques culturelles de la gentrification, notamment sur la recherche de Sharon Zukin sur le quartier de SoHo à New York³, dans laquelle elle a décrit un processus de transformation, par l'arrivée d'artistes et d'étudiants, d'un capital culturel en plus-value économique : ainsi, c'est la réputation et la qualité artistique d'un quartier qui permettent l'augmentation du prix du sol et des coûts du logement (WBA, p. 31). Pour autant, Holm souligne que, notamment par le mécanisme qui veut que le rachat-vente d'immeubles ne puisse véritablement déboucher sur des bénéfices importants (100 % ou plus) que lorsqu'il intervient dans une zone où les prix sont bas, c'est finalement plus l'argent que la culture qui fait la gentrification (MW, p. 54).
- 8 Quant aux conséquences de la gentrification, Holm s'intéresse au « refoulement » (« *Verdrängung* ») des groupes sociaux les plus précaires habitant initialement les quartiers revalorisés. Avec ironie, le sociologue dresse le profil des victimes du « refoulement » par l'augmentation des loyers :

« Wen die Vermieter gerne aus ihren Wohnungen verbannen möchten ? Entgegen aller Erwartungen sind es die Mieter, die mit der Nachbarschaft zufrieden sind. Wer sich an die Wohnung innerlich gebunden hat und damit an das Gebiet, läuft Gefahr, zum Hindernis im Immobiliengeschäft zu werden.

« Und eine zweite Gruppe gibt es, die sich vor solchen Verdrängungen fürchten muss: Es sind die Mieter, die in der Wohnung bleiben, weil sie sich schlicht keinen Umzug in eine bessere leisten konnten. Wer ein geringes Einkommen hat oder wem nu rein geringer finanzieller Spielraum bleibt, der tut sich am schwersten auf dem Mietmarkt – aber auch in der langfristig gemieteten Wohnung »

« Qui les bailleurs chasseraient-ils volontiers de leurs logements ? Contre toute attente, ce sont les locataires qui sont satisfaits du voisinage. Qui s'est viscéralement lié à son logement et avec lui à son territoire encourt le danger de

devenir un obstacle pour le *business* immobilier.

Et il y a un deuxième groupe qui doit être menacé par de tels dangers : ce sont les locataires qui restent dans leur logement parce qu'ils ne peuvent tout bonnement pas s'offrir un déménagement dans un meilleur. » (MW, p. 75)

- 9 Il décrit des « refoulements » directs, économiques : les coûts du logement sont devenus si élevés que les habitants ne peuvent plus payer ou qu'ils sont contraints à réduire leurs autres dépenses (alimentation, vêtements, scolarité des enfants, loisirs) ; et des refoulements plus indirects : la transformation du voisinage, de la structure des commerces, la perte du cercle d'amis, la prégnance de nouveaux styles de vie font que les habitants se sentent étrangers et que cela les conduit à quitter leurs quartiers (WBA, p. 61).

(Non-)régulation ou complicité de la politique institutionnelle ?

- 10 La critique de l'action publique prend une part importante des deux ouvrages, dont toute la deuxième et dernière partie de MW qui se nomme « la défaillance de l'État » (« *Das Versagen des Staates* »). Dans les deux ouvrages, Holm s'attèle à une petite histoire de la politique du logement en Allemagne. Il en vient toujours à établir que la politique allemande du logement, si elle a parfois cherché à assurer des loyers abordables, l'a toujours fait en subventionnant le privé et en lui assurant des profits (MW, p. 101 ; WBA, p. 40) – exception faite, bien sûr, de l'Allemagne de l'Est au sein de laquelle les logements étaient propriétés de l'État.
- 11 Avec l'avènement d'une politique néolibérale, notamment dans les années 1990, un grand nombre de logements publics, notamment issus du patrimoine immobilier de la République Démocratique d'Allemagne (RDA), sont massivement vendus par lots et pour des bouchées de pain à des fonds d'investissement – Holm parle de 850 000 logements en quelques années (MW, p. 81). Berlin en donne une bonne illustration : la ville-État, faisant face à une dette publique importante, impose à chacune de ses sociétés immobilières de se racheter elles-mêmes et de fusionner entre elles. Ainsi, celles-ci, largement endettées par l'opération – il s'agit en fait d'un transfert de la dette publique –, sont amenées à brader des lots importants de logements publics pour obtenir des liquidités à court terme, l'exemple le plus édifiant étant la vente en 2004 de 70 000 logements au fonds d'investissement CERBERUS pour 2 milliards d'euros, soit moins de 29 000 euros par logement⁴.
- 12 Holm évoque le mécanisme par lequel la réforme dite « Hartz IV », en conditionnant l'allocation sociale pour le logement à un loyer ne dépassant pas un certain montant et un certain confort, a assuré aux investisseurs nouvellement promus bailleurs sociaux tels que CERBERUS le paiement automatique de loyers, assignant les classes les plus populaires à des logements de moins en moins entretenus, de plus en plus indécents (MW, p. 93).
- 13 L'Allemagne est réputée pour avoir le « meilleur droit des locataires » (MW, p. 102). Comme cela a été évoqué déjà, le bail locatif est à durée indéterminée et l'augmentation des loyers pendant le bail est limitée à 15 % en quatre ans. Pour autant, Holm revient sur les dessous de ce droit, et les pratiques qu'il laisse possibles. En principe donc, le propriétaire ne peut donner congé à son locataire que s'il fait valoir un « intérêt qualifié

(ou justifié : « *berechtigtes* ») » (code allemand de la construction, art. 587). Cela recouvre trois possibilités : si le locataire a des dettes de loyer ; lorsque le propriétaire souhaite utiliser le logement pour lui ou pour un membre de sa famille ; et « lorsque le maintien du bail locatif fait obstacle à une valorisation raisonnable (ou conforme : « *angemessen* ») du bien et que le bailleur subit par-là des préjudices importants (« *erhebliche* ») » (*ibid.*, art. 587 ; MW, p. 104-105). Or, cette dernière formule peut, selon l'interprétation qu'en fait le juge, justifier tout congé visant la relocation à un meilleur prix pour le propriétaire, et Holm donne un certain nombre d'exemples montrant comment ces différents cas de figure sont activés malhonnêtement par les bailleurs pour leur permettre de mettre fin aux baux et d'augmenter significativement les loyers à la relocation (MW, p. 105-122).

- 14 De plus, depuis mai 2013, grâce à l'action des *lobbies* de la construction et de l'immobilier qui ont mis l'accent sur la figure du « locataire nomade », allant de logement en logement sans payer les loyers, l'expulsion locative peut être effectuée en Allemagne sans décision de justice (MW, p. 106). Plus globalement, Holm souligne l'existence d'une « large communauté d'intérêts » (MW, p. 165) à laquelle prennent part les hommes et femmes politiques, en étant membres de conseils d'administration ou en pantouflant après leurs mandats dans des institutions immobilières, sinon par des liens informels (MW, p. 180). Groupes d'intérêts immobiliers, représentants des promoteurs, associations d'urbanistes et d'architectes, par le biais de leurs attaches avec le monde politique, définissent les problèmes et donc leurs solutions. Dans cette communauté, seules les grandes associations de locataires ont droit de parole face aux intérêts financiers (MW, p. 183).
- 15 Cette communauté d'intérêts alimente par ailleurs ce que l'auteur appelle le « mythe de la nouvelle construction » (« *Neubau-Mythos* ») selon lequel la solution à la crise du logement serait la construction de logements neufs, ce qui ne répond pour Holm que partiellement au problème du logement, notamment à Berlin, qui correspond certes à un manque de logements, mais surtout de logements abordables (MW, p. 165). C'est d'ailleurs une des raisons qui ont conduit une mobilisation citoyenne berlinoise à s'opposer par un référendum d'initiative populaire au projet, porté par l'exécutif de la ville-État, de construction de 4 700 logements sur le terrain de l'ancien aéroport de Tempelhof⁵.
- 16 Par ailleurs, dans WBA, Holm souligne le « caractère double » des politiques de revalorisation des quartiers populaires, entre amélioration des conditions et du cadre de vie et « politique de l'ordre » (« *Ordnungspolitik* ») (WBA, p. 45). Il prend l'exemple du modèle de la « rénovation douce » (« *behutsame Stadterneuerung* ») qui a émergé dans les années 1970 en réponse à la mobilisation citoyenne, et notamment au « mouvement des squats », que les projets de démolition-reconstruction ont suscité en Allemagne, surtout dans l'arrondissement de Kreuzberg à Berlin. Ce modèle décline des principes de préférence pour la réhabilitation du bâti existant et pour la participation des habitants à cette réhabilitation⁶. Or, Holm explique que les formes de participation inspirées de ces principes, qui déjà au départ incluaient peu les classes les plus populaires, sont devenues de plus en plus dérisoires au fur et à mesure que les subventions se sont taries, notamment à partir des années 1990. De plus, en excluant de la négociation les buts (aujourd'hui : la mixité sociale) et les instruments, elles ont toujours comporté une dimension de « disciplinarisation par la procédure » (« *Disziplinierung durch Verfahren* ») et donc ont eu pour conséquence une « dépolitisation, l'empêchement d'un débat public concernant les conditions fondamentales du développement social » (« *Eine Entpolitisierung, also die Verhinderung einer öffentlichen Debatte um die grundlegenden Voraussetzungen der gesellschaftlichen Entwicklung.* ») (WBA, p. 49).

L'engagement public du sociologue au service du mouvement social

« Doch die Geschichte zeigt auch: Politik tut nichts von allein und muss zum Jagen getragen werden. Insofern wird die künftige Wohnungspolitik auch davon abhängigen, ob es den unzähligen Kiezinitiativen, Mieterorganisationen und stadtpolitischen Protestmobilisierungen gelingt, ihre bisher bestehende Fragmentierung zu überwinden und gemeinsamen Druck zu entfalten. Wo Markt und Politik versagen, ist die Gesellschaft selbst gefragt. Wir sind also selbst aufgerufen, aktiv zu werden. Wohnen ist ein Grundrecht. Wir haben es in der Hand, es durchzusetzen »

« Mais l'histoire montre aussi que la politique ne fait rien toute seule et qu'elle doit être bousculée, aiguillonnée. C'est ainsi que la future politique du logement va aussi dépendre de la capacité des innombrables initiatives de quartier, organisations de locataires et mobilisations urbaines protestataires à dépasser leur fragmentation jusque-là persistante et à exercer une pression commune. Lorsque le marché et la politique défaillent, c'est la société qui elle-même est sollicitée. Nous sommes ainsi nous-mêmes appelés à devenir actifs. Le logement est un droit fondamental. Il nous appartient de le rendre effectif. » (MW, p. 190)

- 17 Ce passage, à la fin de MW, montre avec quelle visée le sociologue publie l'ouvrage : il doit mobiliser son lecteur, le scandaliser et lui donner envie d'agir au sein de la société civile et de protester pour peser sur la politique institutionnelle et le marché. Dans WBA, il évoque le mot d'ordre de « droit à la ville » auquel il attache des approches d'action inclusives, qu'il dit capables d'orienter le développement urbain et les combats anti-gentrification vers les questions socioéconomiques, et ainsi de favoriser la participation des groupes sociaux marginalisés, contre la privatisation ou la surveillance des espaces publics (p. 72)⁷. Ses deux ouvrages appellent à un mouvement social populaire : « La perspective de la repolitisation des diverses expériences d'exclusion permet d'entrevoir la constitution de coalitions urbaines majoritaires. » (« *Die Perspektive der aufeinander bezogenen Repolitisierung verschiedener Ausgrenzungserfahrungen bietet Chancen für die Konstitution neuer städtischer Mehrheitskoalitionen* ») (WBA, p. 75).
- 18 Andrej Holm fournit une illustration de ce que peut être l'engagement du sociologue au service de la mobilisation citoyenne. En produisant avec des étudiants de l'université Humboldt une étude statistique approfondie sur les expulsions locatives à Berlin, il a, selon S. – habitante à Neukölln, de la basse classe créative, blanche, politisée et critique des multiples dominations qui l'entourent – « investi d'une caution scientifique ce que nous savions déjà par ailleurs ». Ainsi, il met la légitimité du savoir scientifique au service des mouvements sociaux, notamment d'initiatives comme « Empêcher les expulsions » (*Zwangsräumungen Verhindern*) à Berlin – dans laquelle S. a été active. Plus généralement, j'ai pu observer, en marge d'une enquête ethnographique menée sur la participation associative dans l'arrondissement de Neukölln, dans quelle mesure Holm est connu de la scène protestataire, des initiatives aux associations de locataires – certains en parlent en l'appelant par son prénom, le côtoient, semble-t-il, assez simplement.
- 19 Si cette scène protestataire est fortement empreinte d'une culture de « l'opposition extraparlamentaire » et indépendante des partis institués, ces derniers, notamment les progressistes, n'en sont pas absents, et Holm lui-même est proche du parti *die Linke*. Ainsi, en septembre 2015, il a produit avec plusieurs chercheuses un rapport pour le groupe de

ce parti au Bundestag concernant le concept d' « intérêt commun dans le logement » (*Wohngemeinnützigkeit*), avec certaines recommandations pour l'action publique.

- 20 Des élections législatives de la ville-État de Berlin de 2016, dont la campagne a été fortement marquée par la question du logement, notamment du fait de la pression exercée par la société civile⁸, a émergé une coalition rouge-rouge-verte⁹, donc plutôt progressiste. Le parti *die Linke*, qui a obtenu l'investiture pour le « développement urbain » (*Stadtentwicklung*), a fait l'acte fort début décembre 2016 de nommer Andrej Holm secrétaire d'État au logement. Dès cette annonce, il est apparu dans la presse que le sociologue, qui a grandi à Berlin-Est, avait quelques années avant la chute du mur commencé une formation auprès du ministère est-allemand pour la sécurité d'État (*Staatsicherheit*, ou « Stasi »)¹⁰. De plus, à un questionnaire de la Humboldt adressé à tous les collaborateurs en 2005, il n'avait pas mentionné ce passé. La coalition connaît sa première remise en question puisque les Verts et le SPD réclament de concert avec les partis de droite la révocation de Holm. Face à ce tollé, les mouvements sociaux s'unissent pour que « Holm reste ! »¹¹, arguant que son passé n'est évoqué par ses détracteurs que parce que sa position de secrétaire d'État peut lui permettre de donner la voix aux intérêts des locataires et de mettre à mal les intérêts immobiliers et financiers. Andrej Holm finit par démissionner en janvier 2017, il est renvoyé de la Humboldt Universität. En réaction, les étudiants ont occupé l'institut des sciences sociales de l'université, revendiquant une démocratisation de la gestion de l'institution en même temps que le rétablissement de Holm à son poste. Le 10 février 2017, la présidente de l'université Sabine Kunst annonce la réintégration de Holm.
- 21 Entre l'activité académique, la critique et l'expertise, la trajectoire d'Andrej Holm illustre une manière bien singulière pour un sociologue de s'engager dans l'espace public. Il est possible de faire le parallèle avec la « sociologie publique » qu'appelle de ses vœux le sociologue américain Michael Burawoy¹², dans la mesure où Holm, en dialoguant avec ses publics, contribue à les créer et à les façonner. Son parti pris politique est clair, mais il l'étaye par le détour de la science : c'est d'ailleurs de cette combinaison qu'il tire les ressources et la légitimité qu'il fait valoir dans l'espace public, qu'il met au service d'un projet politique de résistance au néolibéralisme.

NOTES

1. En Allemagne, les logements dits « sociaux » ne correspondent pas à ce que désigne cette appellation en France. Ce sont des logements pour la construction desquels les promoteurs sont subventionnés, mais dont les loyers ne sont « sociaux » que pour un temps limité, jusqu'à ce que le logement soit banalisé. Les logements dits « communaux » appartiennent, eux, aux communes et sont gérés par elles, et sont donc plus proches des logements sociaux publics en France. Pour en savoir plus, voir Sébastien Kuhn, « Berlin : les locataires face à la privatisation des logements communaux », in : *Veille internationale*, n°66, octobre 2006.

2. Des *hotlines* similaires commencent à se multiplier chez les bailleurs sociaux en France.

3. Sharon Zukin, *Loft living : Culture and Capital in Urban Change*, New Jersey, Rutgers University Press, 2014.

4. Pour plus de précisions sur cet épisode, voir : Kuhn 2006, *op. cit.*. Et sur ce processus de privatisation-fusion des sociétés immobilières de Berlin : Cécile Cuny, *Changement urbain et démocratie participative à Berlin. Ethnographie du grand ensemble de Marzahn*, Paris, Éditions de la Fondation de la Maison des sciences de l'homme, Dialogiques, 2014.
 5. Pour plus de précisions sur cet épisode, voir : Thomas Chevallier, « Le mouvement des locataires à Berlin : péripéties récentes d'un mouvement de mobilisation populaire contre la ville néolibérale », *contretemps.eu*, 2016.
 6. Voir Cuny, 2014, *op. cit.*
 7. Sur ce thème du droit à la ville, voir cet article en français de A. Holm : « Urbanisme néolibéral et droit à la ville », *Multitudes*, n°43, 2010, p.86-91.
 8. Pour un point de vue informé sur les formes et péripéties récentes du « mouvement des locataires » à Berlin, voir : Chevallier, 2016.
 9. Rassemblant donc le parti « les Verts », le parti social-démocrate (SPD), et le parti « die Linke ». L'ancienne coalition au pouvoir rassemblait le parti social-démocrate et le parti chrétien-démocrate (CDU).
 10. Voir : Thomas Wieder, « De la Stasi au gouvernement berlinois », *lemonde.fr*, 15 décembre 2016.
 11. « Holm bleibt ! », titre de la pétition lancée pour le soutenir Holm et demander son maintien, sur *change.org*.
 12. Michael Burawoy, « Pour la sociologie publique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2009/1 (n° 176-177), p. 121-144.
-

AUTEURS

THOMAS CHEVALLIER

Thomas Chevallier (thomas.chevallier@univ-lille2.fr) est doctorant en science politique au laboratoire Ceraps (université Lille 2) et rattaché au Centre Marc Bloch (université Humboldt à Berlin). Son travail de thèse porte sur la participation associative aux politiques de la ville et sur le rapport au politique des classes populaires en France et en Allemagne. Son enquête est une ethnographie comparée auprès de groupes associatifs d'un quartier populaire de Lille et d'un quartier populaire de Berlin.